

TITRE DE LA RENCONTRE : Rencontre du Comité d'accompagnement du projet de mine de graphite

COMPTE-RENDU

DATE ET HEURE	20 avril 2021 à 13h30
LIEU	Vidéo-conférence
PERSONNES PRÉSENTES	<p>Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jacques Sénécal – Citoyen de Saint-Michel-des-Saints • Andrée Anctil - Co-propriétaire, Hôtel le Central • Robert Papineau - Administrateur, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière • Julien Charette – Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice • France Chapdelaine – Directrice Générale, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie. • Édith Gravel – Directrice, Service d'aménagement de la MRC de Matawinie • Julie Martin – Directrice générale, Municipalité de Saint-Zénon • Céline Racine - Citoyenne de Saint-Michel-des-Saints • Frédéric Gauthier - Directeur environnement et développement durable, Nouveau Monde Graphite • Isabelle Levasseur - Responsable des relations communautaires, Nouveau Monde Graphite <p>Étaient absents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valérie Pichot – Directrice, Service de développement local et régional de Matawinie • Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints • Pierre Allard - Citoyen de Saint-Zénon • Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw • Glenn Dubé – Élu, conseil des Atikamekw de Manawan
ORDRE DU JOUR	
1.	Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue
2.	Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre
3.	Adoption et suivi du compte-rendu du 9 février 2021
4.	Mise à jour des projets de NMG et échanges avec les membres par Frédéric Gauthier
5.	Programme de surveillance et de suivi
6.	Formation du comité de suivi
7.	Présentation et adoption du calendrier statutaire 2021
8.	Divers
9.	Prochaine date de rencontre et sujets
10.	Évaluation et conclusion

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 13h30 par vidéo-conférence en raison de la COVID-19. Madame Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le quorum est confirmé.

2. Présentation de l'ordre du jour.

Il est proposé par Julien Charette et secondé par Robert Papineau d'adopter le projet d'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 9 février 2021 du comité d'accompagnement.

Il est proposé par Céline Racine et secondé par Andrée Ancil d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 9 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

Suivi du compte-rendu du 9 février 2021.

Point 4. Consultation des organismes communautaires

Deux rencontres ont eu lieu avec les organismes communautaires de SMDS. Ces rencontres ont permis d'expliquer le projet, de clarifier certaines rumeurs et de partager les préoccupations. En termes de préoccupation : on note le manque de logement accessible pour les personnes à faible revenu en période de boom économique. Cette préoccupation a été transmise à la municipalité de SMDS lors du comité de liaison. Aussi, un suivi a été réalisé auprès de l'organisateur communautaire responsable de ces groupes afin d'identifier un représentant de ce secteur au sein de la composition du futur comité de suivi.

4. Mise à jour des projets de NMG et échanges avec les membres par Frédéric Gauthier

Nouveau Monde a obtenu son décret le 10 février dernier au terme de la procédure d'évaluation environnementale du MELCC. L'évaluation du ministère est circonscrite à l'intérieur du [Rapport d'analyse environnementale du MELCC](#). L'autorisation comprend 16 conditions et une vingtaine de permis et d'autorisations nécessaires à l'avancement des travaux de construction. M. Gauthier en présente les grandes lignes aux membres du comité.

Projet de démonstration | Faits saillants

- Les travaux d'optimisation pour le procédé et les résidus miniers ainsi que des tests d'optimisation pour la micronisation/sphéronisation sont en cours de réalisation à l'UD ;
- Le traitement des eaux est débuté depuis le début d'avril dû à la crue des eaux hâtive ;
- Divers travaux en lien avec le projet démo sont prévus en mai 2021. Un info travaux a été envoyé à cet effet.

Projet commercial | Faits saillants

- Les travaux de déboisement pour la construction du chemin d'accès (secteur du lac aux Pierres jusqu'à la route la route 131) et de la plateforme industrielle ont débuté le 8 mars 2021 et se sont terminés le 16 avril tel que l'échéancier le prévoyait. Il reste le débardage à compléter ;
- Superficie totale de déboisement: 55,5 ha;
- Le transport du bois à valoriser prévu en juin auprès des entreprises et industries de SMDS.
- Phases de construction :
 - ✓ À compter de l'été 2021 : construction de la route d'accès, travaux civils pour la préparation du site, mise en place des roulottes de chantiers en mai
 - ✓ À compter de l'hiver 2022 : déboisement et préparation des infrastructures de gestion des eaux
 - ✓ À compter du printemps 2022 : construction des infrastructures industrielles
 - ✓ À compter de l'été 2022 : installation de l'usine de traitement des eaux (phase commerciale) et construction des bâtiments industriels
 - ✓ À compter de l'hiver 2023 : construction des infrastructures minières et travaux électriques et mécaniques pour les bâtiments industriels
 - ✓ À compter de l'automne 2023 : mise en service des installations

Autres projets en cours

- Publication d'un premier rapport de développement durable
- Usine de démonstration purification - Bécancour
 - ✓ Mise en place dans les bâtiments d'Olin en cours
 - ✓ Début de l'opération mi-2021
- Projet pilote de traçabilité dans le cadre du Passeport batterie (Global Battery Alliance)
 - ✓ Prouver la provenance du matériel de batterie
 - ✓ Établir les émissions de GES
- Carboneutralité
 - ✓ Élaboration d'une stratégie de carboneutralité
 - ✓ Compensation des émissions historiques au 31 décembre 2020
 - ✓ NMG est partenaire dans la mise en place d'un projet panquébécois de conservation et valorisation des écosystèmes

Quelques statistiques en lien avec l'emploi et la formation en date du 20 avril 2021

Emplois

- Emplois créés : 66 emplois, dont 15 femmes
- Emplois créés localement : 35 emplois dont 34 sont domiciliés dans la région de la Haute-Matawinie et 1 emploi région de Lanaudière.
- Parmi les 35 employés domiciliés dans la région : 12 se sont installés dans la région suite à leur embauche.

Formations DEP | Opération d'équipement de production (NMG SEULEMENT)

Cohorte #1 - Juin 2020	1 candidat a complété sa formation en décembre 2020
Cohorte # 2 - Octobre 2020	4 candidats termineront leur formation le 23 avril 2021
Cohorte # 3 - Mars 2021	2 candidats termineront leur formation en août 2021
Cohorte # 4 - Mai 2021	Recrutement en cours

5. Programme de surveillance et de suivi

Nouveau Monde a déposé son programme de surveillance et de suivi en février dernier et est actuellement diffusé sur son site Internet tel que stipulé à la condition 14 du décret. À cet effet, NMG désire consulter les membres du comité d'accompagnement sur le programme de surveillance afin d'assurer une compréhension commune et permettre la bonification selon les discussions. Plusieurs alternatives et degrés d'implication sont présentés aux membres. Aux termes des discussions, les membres identifient un comité de travail composé de France Chapdelaine, Julien Charrette et Robert Papineau. Le comité de travail sera interpellé sous peu afin de débiter ses travaux.

6. Formation du comité de suivi

NMG devrait obtenir son bail minier vers la fin du mois d'août 2021. Selon la Loi sur les mines et la Loi sur les hydrocarbures (RLRQ, chapitre M 13.1) NMG dispose de 30 jours pour mettre en place un comité de suivi suivant sa réception. Il est présenté aux membres les étapes franchies jusqu'à maintenant et des actions à réaliser pour assurer la création du comité de suivi prévue pour septembre 2021.

1. Adoption des règles de gouvernance
2. Mise en candidature de tous les membres du comité d'accompagnement
3. Déclaration d'intérêts à poursuivre ou cesser le mandat
4. Recherche de candidats par avis public

Adoption des règles de gouvernance

RÉS : 20210420-01 :

Considérant que le comité de suivi doit être créé pour septembre 2021;

Considérant que les règles de gouvernance ont été élaborées par un comité de travail issu du comité d'accompagnement;

Considérant que les règles de gouvernance ont été présentées et bonifiées par les membres du comité d'accompagnement;

Sur résolution, il est proposé par Julien Charette et secondé par Andrée Anctil de procéder à l'adoption des règles de gouvernance du futur comité de suivi. Adopté à l'unanimité.

Mise en candidature et déclaration d'intérêt des membres du comité d'accompagnement

En lien avec la composition du comité de suivi inscrite aux règles de gouvernance, chaque membre présent est interpellé afin qu'il puisse signifier son intérêt à poursuivre ou cesser son mandat au sein du futur comité de suivi.

Ont confirmé leurs intérêts à poursuivre leur participation : Céline Racine, Julien Charrette, Jacques Senécal, Robert Papineau, Valérie Pichot, Édith Gravel, France Chapdelaine, Andrée Anctil¹.

Ont confirmé cesser leurs participations : Julie Martin, municipalité de Saint-Zénon. Un représentant sera identifié sous peu.

Un contact auprès des absents de la rencontre sera réalisé afin de connaître leur décision et un avis public sera fait pour rechercher des représentants pour les postes non comblés.

7. Présentation et adoption du calendrier statutaire 2021

À la suite du sondage doodle, le calendrier statutaire est accepté par les membres présents. Toutefois, afin de permettre à ceux et celles qui travaillent en présentiel, il est convenu de tenir les rencontres en soirée.

Mois	Jour	Heure
Avril 2021	Mardi le 20	13h30
Juin 2021	Mardi le 15	17h30
Septembre 2021	Mardi le 21	17h30
Novembre 2021	Jeudi le 25	17h30

8. Divers

Aucun point n'a été soumis.

¹ Mme Anctil n'étant plus propriétaire de l'Hôtel Le Central, NMG ira en appel de candidature afin de respecter le processus et la composition citée dans les règles de gouvernance. Advenant qu'aucun représentant du secteur touristique ne soit trouvé, Mme Anctil pourrait demeurer en poste sur résolution du comité d'accompagnement.

9. Prochaine date de rencontre et sujets

La prochaine rencontre statutaire du comité d'accompagnement est prévue le 15 juin 2021 à 17h30.

Sujets :

- Carboneutralité 101
- Hébergement des travailleurs en période de construction

10. Évaluation et conclusion

Les membres sont invités à soumettre en tout temps des points à l'ordre du jour et à communiquer avec NMG pour des informations ou des questions concernant le projet. On qualifie la rencontre de très bien.

Prise de note : Isabelle Levasseur